

## Familles de détenus : un soutien de la Ville pour les associations - Rennes

vendredi 06 septembre 2013



Salariés et bénévoles des associations lors de la signature de la convention dans les salons de l'hôtel de Ville.

Hier, la Ville de Rennes a signé une convention de partenariat avec trois associations rennaises : Enjeux d'enfants, Brin de soleil et SOS Victimes. « **Votre action au quotidien participe pleinement à notre politique de prévention de la délinquance** », a déclaré le maire, Daniel Delaveau.

Enjeux d'enfants vise à maintenir la relation entre enfant et parent incarcéré grâce à un accompagnement par des professionnels et des bénévoles.

L'association Brin de soleil, elle, agit pour l'accueil et l'hébergement des familles de détenus en attente de parloirs. Elle gère deux maisons d'accueil ; une troisième est en construction près du centre pénitentiaire des femmes.

En cette rentrée, ces deux associations sont à la recherche de bénévoles.

Enfin, SOS victimes accueille les victimes d'infractions pénales, les informe et leur propose un accompagnement, « **sans se substituer aux professionnels du droit** ».

La Ville leur apportera une aide financière en versant des subventions. En contrepartie, elle bénéficiera de leur expertise à l'occasion de groupes de travail ou de séminaires.